

# **ASTED**

**Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation**

## **Les bibliothèques de Montréal : le cœur d'un réseau culturel dynamique**

Mémoire présenté par l'ASTED  
à l'Office de consultation publique de Montréal, le 21 février 2005,  
sur le projet de  
**Montréal, métropole culturelle. Proposition de politique de développement culturel  
pour la Ville de Montréal.**

3414, avenue du Parc, Bureau 202, Montréal (Québec) H2X 2H5  
Tél. : (514) 281-5012 Télécopieur : (514)281-8219  
Internet : [www.asted.org](http://www.asted.org) e-mail : [info@asted.org](mailto:info@asted.org)

L'ASTED est une association professionnelle qui regroupe plus de 650 spécialistes de la documentation oeuvrant dans la francophonie canadienne. Notre Association a pris connaissance avec intérêt de la **Proposition de politique de développement culturel pour la Ville de Montréal**. Vous ne serez certes aucunement surpris et vous comprendrez que notre approche des choses sera du côté des bibliothèques, des clientèles et des contribuables de la Ville de Montréal. Ne soyez pas étonnés non plus de ce cliché, trop souvent galvaudé, qu'en cette période de la civilisation dite du savoir et des connaissances, l'ASTED croit toujours que le livre et la lecture sont à la base même de tout développement culturel.

Nous sommes d'abord heureux de voir affirmé le principe de « *l'accès à la culture comme un droit pour ses citoyens* » (p. 22). Quand nous parlons de droit, nous abordons les choses essentielles. Pour le milieu des bibliothèques, le droit à l'information reconnu dans nos grandes chartes s'accompagne du droit à la lecture et à la bibliothèque publique. Lire est en effet l'activité humaine commune la plus essentielle après la santé et avec l'éducation. Dans une de nos plus récentes publications<sup>1</sup>, les auteurs osent avancer que :

*« On oublie trop souvent qu'un livre est aussi important qu'un hochet dans le développement du bébé. »*

Notre satisfaction est donc grande lorsque nous lisons que la lecture et l'accès à la bibliothèque publique sont également un droit, reconnu par la Ville de Montréal. Cela nous amène cependant à dissocier la bibliothèque publique de la seule image qu'en ont

---

<sup>1</sup> Rousseau, Lina. – *Lire à des enfants et animer la lecture : guide aux parents et aux éducateurs* / par Lina Rousseau et Robert Chiasson. – Montréal : Éditions ASTED, 2004, p. 20.

encore malheureusement le plus souvent la majorité de la population et de nos élites, soit la réduction de la bibliothèque publique à une seule dimension, celle de loisir.

En fait, le document de la Ville de Montréal entretient une certaine confusion entre culture et loisir. Suivre des leçons de tennis ou de flûte à bec données par la Ville n'est pas un droit et n'est pas une activité essentielle : c'est un choix d'activité de loisirs parmi des centaines d'autres, activités qu'un citoyen peut choisir pour s'accomplir et pour lequel une tarification normale est requise et justifiée de la part de la Ville. Ce qui n'est pas le cas pour la bibliothèque puisque la lecture est essentielle à toute personne pour se réaliser et que les organismes internationaux recommandent dans ce cas la gratuité de la plupart des services de la bibliothèque publique. Le loisir n'est qu'une des composantes des activités des bibliothèques publiques, *les autres activités, loin d'être négligeables, étant la culture, l'éducation et l'information.*

Nous sommes également heureux aussi de la volonté manifeste de la Ville de « *placer le citoyen au cœur de son action culturelle* » (p. 13). En plus d'être une institution essentielle, le second atout majeur de la bibliothèque publique est précisément de s'adresser directement et individuellement à chaque citoyen. Elle vise l'autonomie citoyenne pour que chacun puisse se réaliser et mener à terme ses nombreux projets personnels culturels, éducatifs, d'information et de loisir en fonction des multiples aspects de sa propre personnalité. La bibliothèque publique excelle dans ce que nous appelons le « culturel individuel ».

Cela explique aussi qu'un service municipal qui sert individuellement chaque citoyen nécessite des ressources adéquates, du personnel documentaire compétent et spécialisé, notamment des bibliothécaires professionnels et des techniciens en documentation. C'est le seul service municipal, à notre connaissance, avec celui de la police, dont la vocation première de chacune de ses composantes est d'offrir des services de manière hautement personnalisée et individualisée. Pour garantir la qualité de tels services de proximité, et donc le « *rattrapage et la mise à niveau* » de toutes les bibliothèques de la Ville, il est capital de comprendre cette dynamique très particulière de la gestion d'une bibliothèque publique.

Dans son engagement 31, on note que « *La Ville, consciente que l'inclusion est l'un des plus grands défis de Montréal, s'engage à promouvoir une approche plus englobante de l'interculturalisme* ». Rappelons brièvement à ce sujet que les bibliothèques publiques américaines et des autres provinces canadiennes ont relevé ce défi par le passé et que c'est encore aujourd'hui leur objectif premier. Ces bibliothèques sont encore, avec l'école publique, le lieu démocratique par excellence de l'« *inclusion* » des immigrants à la société d'accueil. Encore ici, des ressources adéquates permettront aux bibliothèques de jouer pleinement ce rôle.

Concernant la gestion d'une bibliothèque publique, nous tenons à démystifier la question des dépenses des bibliothèques publiques en affirmant que, si l'on compare le coût moyen des dépenses des bibliothèques publiques de la Ville consacrées à chaque usager avec le coût moyen de participation d'un Montréalais à l'une ou l'autre des activités

culturelles (prix d'entrée à l'opéra, aux musées, aux théâtres, incluant les subventions obtenues), le coût le moins élevé revient aux bibliothèques publiques, comme l'a démontré une étude québécoise<sup>2</sup>. Les bibliothèques publiques offrent des millions d'heures gratuites de lecture, des millions d'heures gratuites d'écoute musicale, d'autres heures gratuites pour l'aide à la recherche et des milliers de petits et grands services, sur une base annuelle et non ponctuelle, et le plus souvent aussi sur une base familiale. En somme, autant de retombées inestimables et une qualité de vie qui doivent être sérieusement pris en considération lors de l'attribution du budget des bibliothèques publiques de la Ville de Montréal.

Dans sa **Proposition** actuelle, la Ville s'enorgueillit à juste titre que Montréal soit le lieu de « *puissance créatrice, diversité, ouverture, effervescence (...) centre de formation, de création, de production...* » La réputation de Montréal est solide quand il s'agit de son orchestre, de ses musées et de ses expositions, de son Festival de jazz. La liste de ces lauriers montréalais est longue et nous ne pouvons que s'en féliciter. Nous espérons grandement qu'il en soit de même pour les bibliothèques publiques et qu'elles acquièrent cette forte notoriété et une réputation inégalée, tant localement que sur le plan international. Non pas pour des raisons de bête mérite, mais plutôt parce que, chaque jour à Montréal, des centaines de milliers de Montréalais lisent et utilisent les services de leurs bibliothèques d'arrondissement respectives. Tant et tant de lecteurs et de lectrices que, si on les regroupait quotidiennement, tous les équipements culturels et sportifs de la Ville, incluant le Stade olympique, seraient occupés. Pour ces centaines de milliers de citoyens

---

<sup>2</sup> Yvon-André Lacroix, *La rentabilité et la force économique des bibliothèques publiques* dans *Documentation et bibliothèques*, octobre-décembre 1993. Pages 215-218.

et pour ces centaines de milliers d'autres que nous nous devons d'aller rejoindre, nous souhaitons qu'il n'y ait pas à Montréal de culture à deux vitesses et que les bibliothèques publiques de Montréal soient le cœur d'un réseau culturel dynamique, réseau digne d'une métropole culturelle.

Il nous est alors permis de rêver à ce que sera cette folle effervescence et cette belle créativité de Montréal avec le rattrapage et la mise à niveau des bibliothèques. Montréal attirera encore davantage les créateurs, les hommes d'affaires et tous ceux qui cherchent à offrir pour eux et leurs employés un lieu géographique où s'établir est synonyme de qualité de vie. Montréal se retrouvera en bonne position dans le palmarès des villes nord-américaines dont l'un des critères de la qualité de vie est la présence d'une excellente bibliothèque centrale, grâce à la Grande bibliothèque, et d'un tout aussi excellent réseau de bibliothèques de proximité. De grandes, de moyennes et même de petites villes misent, entre autres, sur leur bibliothèque publique pour attirer les investisseurs. Pour couronner son titre de métropole culturelle, nous croyons que Montréal se doit de faire mieux.

C'est pourquoi l'ASTED applaudit lorsqu'elle voit en tête de liste des engagements de la Ville un « *plan de rattrapage et de mise à niveau du réseau des bibliothèques publiques de Montréal* » (engagement 2). Cet engagement est proposé « *en vue d'atteindre rapidement la moyenne des dix plus grandes villes canadiennes. Elle les rendra aussi plus accessibles en ajoutant du personnel spécialisé* » (engagement 1). Pour que notre « bonheur » soit durable, nous devons cependant trouver des éclaircissements et des certitudes qui doivent aller bien au-delà de la simple bonne volonté. Il nous apparaît

important de préciser dans le temps ce qui signifie « *atteindre rapidement* » et de connaître les sommes récurrentes assurées sur un long terme.

Nous désirons fortement que s'applique aux bibliothèques, d'une part, l'engagement 6c de la Ville « *en favorisant l'harmonisation, la complémentarité et la cohérence entre les divers acteurs culturels montréalais* » et, d'autre part, que la Ville transpose son engagement 26 concernant l'industrie du cinéma et de l'audiovisuel à celui des bibliothèques publiques en traçant, avec le milieu bibliothéconomique du grand Montréal, un plan structuré et cohérent des bibliothèques.

Il faut ici souligner la problématique particulière de Montréal soulevée par cette quadrature du cercle presque insoluble sur un plan de sensibilité locale et si on ne la regarde pas sur un plan strictement administratif : arrondissement, proximité et réseau. S'il est une évidence, c'est que la bibliothèque est par excellence une institution de proximité, particulièrement par le choix de sa documentation et par ses activités d'aide à la recherche, de référence et d'animation. Cependant, pour bien jouer son rôle d'accès à la culture et à l'information, elle se doit de garantir à ses citoyens de proximité un accès plus large à davantage de documents et de services.

Lorsqu'il s'agit de payer leurs taxes, on considère que le citoyen de Montréal-Nord et celui de Saint-Laurent comme faisant partie d'une seule et même municipalité. Étrangement, dans le domaine de la culture et surtout des bibliothèques, on distingue, on morcelle et on ne jure que par la décentralisation, croyant que l'arrondissement est une

panacée et refoulant le contribuable lecteur à sa seule dimension d'Ahuntsicois ou d'Outremontais. Dans une logique d'accessibilité la plus complète possible à la documentation et à la culture, il ne faut donc pas, à notre avis, confiner le contribuable lecteur à sa seule bibliothèque d'arrondissement.

Il n'est pas dans notre intention de remettre en cause les structures politiques et administratives actuelles de la Ville. Il est cependant de notre devoir professionnel de noter cette autre évidence que les bibliothèques de proximité seront excellentes en autant qu'elles seront étroitement liées entre elles et jouiront d'un canal commun de communication de l'information grâce, entre autres, à un système intégré unique de gestion de bibliothèques qui permettra à chaque contribuable et lecteur montréalais, où qu'il habite, de savoir exactement dans quelle bibliothèque de quel autre arrondissement se trouve le document qu'il recherche. Cela a fait le succès des réseaux des bibliothèques publiques de Toronto et d'Ottawa. Et de bien d'autres grandes villes qui ont connu comme à Montréal des fusions sans que la question d'œuvrer en réseau ne soit toujours posée ou mise en doute. La bibliothèque publique est un équipement collectif et dit « public » parce qu'il doit offrir la même qualité de service à tous les citoyens.

Nous croyons que les sommes allouées pour la mise à niveau et le rattrapage des bibliothèques doivent couvrir un outil commun de travail et de communication. Et qui dit réseau et coopération dit autorité transversale réelle de coordination qui va beaucoup plus loin que l'engagement 20 où il est question d'« *un mécanisme administratif permanent de coopération entre les milieux culturels et les instances de la Ville* » et que « les sujets



*d'intérêt commun* » fassent beaucoup plus, toujours selon l'engagement 20, que « *l'objet d'échanges réguliers et d'un suivi approprié* ».

Nous croyons de mise une gestion efficace et imputable et nous nous basons pour cela sur l'application aux bibliothèques de l'engagement 6c par lequel la Ville entend favoriser « *l'harmonisation, la complémentarité et la cohérence* ». La Ville permettra ainsi une économie d'échelle et un réinvestissement des ressources humaines à des tâches précisément d'une meilleure qualité et une plus grande présence du personnel aux services de proximité que sont l'aide, la référence et l'animation. Les services de proximité et les arrondissements ne doivent pas être un frein au développement d'un réseau : ils doivent être en synergie. Un réseau est là pour garantir une efficacité optimale. Bien compris et opérationnel, un réseau coordonne, mais dans le respect de certaines particularités. Nous pensons que, pour être le cœur d'un réseau culturel dynamique, les bibliothèques de Montréal doivent elles-mêmes fonctionner en un réseau dynamique, en partenariat.

Nous ne pouvons passer sous silence et nous déplorons la situation en cours aux bibliothèques d'Hochelaga-Maisonneuve, une situation qui contredit le fond même de la **Proposition** actuelle et met en évidence les effets néfastes d'un manque de coordination, d'harmonisation et de cohérence due à l'absence d'un réseau réel et à une gestion à la pièce qui fait en sorte que la main droite ignore ce que fait la main gauche. Du personnel et des services seront soustraits à l'un des quartiers les plus défavorisés de Montréal alors qu'au contraire des ressources humaines et financières supplémentaires devraient y être

affectées. Nous croyons que des correctifs immédiats s'imposent pour que ne s'installent pas à Montréal une culture et des bibliothèques à deux vitesses.

*« La Ville s'engage à faire de l'année 2005 - année où Montréal a été désignée capitale mondiale du livre par l'Unesco et année de l'inauguration de la nouvelle Bibliothèque nationale du Québec - l'an 1 du plan de rattrapage et de mise à niveau du réseau des bibliothèques de Montréal ».* Nous convenons qu'un réseau montréalais articulé se doit de travailler étroitement avec la Bibliothèque nationale du Québec. Nous espérons que la Ville, loin de se désengager, déblocuera aussi de ce côté les sommes nécessaires à une indispensable collaboration et à des interventions communes, l'objectif étant encore ici d'offrir plus de services aux citoyens des bibliothèques d'arrondissements. Le gouvernement du Québec a donné à la Bibliothèque nationale du Québec les moyens de viser l'excellence. La Ville doit à ses citoyens d'être à la hauteur et de leur offrir un réseau interconnecté, articulé et solide. Les bibliothèques d'arrondissements de Montréal, de concert avec la BNQ, formeront alors un réseau unique qui sera le cœur d'un réseau culturel dynamique.

Nous profitons d'ailleurs de ce moment privilégié pour suggérer à la Ville d'étudier sérieusement l'opportunité de désigner certaines des bibliothèques actuelles du réseau, et nous pensons possiblement à trois, soit l'une à l'est, une seconde au centre et la troisième à l'ouest, et de leur donner une vocation intermédiaire, toujours avec des ressources adéquates, entre celle de la BNQ et les bibliothèques d'arrondissements. D'autres villes peuvent aussi servir de modèles.

Nous sommes enfin heureux de l'importance accordée à la participation des jeunes et au souci d'« *augmenter le lectorat et la fréquentation (des bibliothèques) chez les moins de 17 ans* » (p.15). Nous ne pouvons qu'applaudir à nouveau pour cette assurance d'une plus grande démocratisation de la bibliothèque et de la culture. Encore faut-il ici rappeler l'importance de collections riches et de bibliothécaires et techniciens en documentation spécialisés dans la littérature jeunesse.

Soulignons en quelques mots le rôle indispensable des bibliothèques publiques dans l'apprentissage de la langue française « *pour cette métropole culturelle dont la langue commune est le français* » (engagement 30). De même, l'importance du rôle de soutien documentaire des bibliothèques auprès de tous les organismes culturels et économiques.

Nos espoirs sont donc, vous l'avez compris, très élevés, et notre bonheur ne sera réel que si la suite des choses permet de concrétiser les engagements de la **Proposition**. Nous souhaitons en terminant que le milieu politique de Montréal tout autant que celui des affaires et de la culture fassent en sorte que les bibliothèques d'arrondissements de Montréal forment un véritable réseau et soient le cœur d'un réseau culturel dynamique qui fera de Montréal, métropole culturelle, la fierté des Montréalais.

L'ASTED, par l'intermédiaire de son conseil d'administration et de tous ses membres, formule ce rêve réaliste et réalisable. Nous vous remercions de votre attention.